

# AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

N°28 JANVIER 2023



Une excellente année 2023 !

# ÉDITO

Chères Auversoises,  
Chers Auversois,

**Il nous faudra être particulièrement attentifs et vigilants lors de l'élaboration du budget communal 2023.**

**Les orientations budgétaires sont marquées par un contexte géopolitique, économique et social entraînant de grandes incertitudes et une fragilité des finances locales. Elles mettent en avant la perte significative de l'autonomie des collectivités locales sur leurs finances.**

Cette évolution contrainte des dépenses de fonctionnement renforce l'engagement de la Ville en faveur d'actions de sobriété énergétique mais aussi de maîtrise de l'ensemble des dépenses, tout en veillant à accompagner les Auversois. Il y va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles, pour veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage.

**Pour autant, l'appui financier au Centre Communal d'Action Sociale est préservé et les subventions directes ou indirectes (moyens humains et matériels ou mises à disposition) aux associations sont stabilisées.**

Les dépenses de fonctionnement sont réparties en différentes catégories : les dépenses de gestion, la masse salariale et les charges financières. Ces dépenses sont soumises à des éléments extérieurs comme l'inflation, notamment sur le coût des énergies, hausse du point d'indice dans la fonction publique, hausse des taux d'intérêt, etc.

**Sur l'exercice 2023, la hausse du coût de l'énergie et des dépenses de personnel devrait représenter un supplément de charges de fonctionnement estimé à 774 334€ :**

- Notre consommation annuelle de gaz s'élève à 126 000€; cette charge sera multipliée par 4 soit 504 000€.
- Notre consommation annuelle d'électricité s'élève à 155 180€; cette charge sera multipliée par 2 soit 310 360€.
- Les dépenses de personnel en 2022 se sont élevées à 3 890 600€; en 2023, elles augmenteront de 6.20% (4 131 754€) soit 241 154€ de plus par an.

**La Ville devra trouver des recettes supplémentaires pour couvrir cette augmentation de charges.**

**Le projet de loi de finances du gouvernement précise la revalorisation des bases locatives de la taxe foncière (7,1%); cela ne suffira pas à couvrir la hausse des charges de fonctionnement !**

**Dans ce contexte financier difficile, la Ville a souhaité poursuivre sa dynamique d'investissements au service de l'amélioration du cadre de vie des Auversois.**



## SOMMAIRE

Édito p.3

Plan de sobriété énergétique p.6

Cadre de vie - Urbanisme p.8

Vie locale p.10

Retour en images p.12

Solidarité p.14

Culture p.16

Les grands travaux p.18

Vie Municipale p.20

État Civil p.21

Maison Médicale p.22

Tribune libre p.23

## ÉDITO (SUITE)

Cette période de mi-mandat est l'occasion de faire un point sur nos réalisations, les projets en cours et ceux à venir. Nous avons actualisé notre PPI (Projet Pluriannuel d'Investissements); avec le retour de l'inflation, les tarifs de tous nos achats, travaux et marchés sont orientés à la hausse, les dépenses énergétiques vont doubler ou quadrupler, les charges de personnel augmentent de 6,20%.

### POURSUITE DES GRANDS PROJETS DÉJÀ ENGAGÉS

- Réhabilitation et agrandissement de la Maison de l'Île : 3 660 000€ (financés sur 3 ans de 2022 à 2024).
- Création d'un pôle de rencontres des associations : 423 600€ (financés sur 3 ans de 2022 à 2024).
- Construction d'une Maison de la Solidarité : 477 362€ (livraison printemps 2023).

**Subventions accordées de la Région Ile-de-France de 1 000 000€ et du Département de 400 000€.**

### RÉHABILITATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Lancement de la rénovation des 3 terrains de tennis, du padel et de la piste d'athlétisme, pour 480 000€ (financés sur 3 ans de 2023 à 2025).
- Réparation du mur et changement du panier de basket au Gymnase Daubigny 14 000€.

**Subventions à hauteur de 40 % de la Région Ile-de-France, du Département et des Fédérations de Tennis et d'Athlétisme.**

### TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

- Restructuration des sanitaires du groupe scolaire des Aulnaies.
- Réfection du sol de la cantine, du couloir et du bureau de direction.
- Renouvellement du logiciel famille du service scolaire.

**Subvention accordée par l'État de 52 000€ (travaux estimés à 200 000€).**

Une étude sera lancée pour l'agrandissement de l'école Vavasseur (extension de la cantine et création de salles de classe) et de l'école des Aulnaies (création de salles de classe).

### PATRIMOINE

- Restauration de la façade ouest de l'Église Notre Dame de l'Assomption pour 458 156€.

**Subventions accordées de la Région Ile-de-France de 240 330€, du Département de 61 684€. Participation du fonds de dotation de la Ville "AUVERS MÉCÉNAT" de 70 000€.**

### RÉNOVATION EN RÉGIE MUNICIPALE

Travaux réalisés par les maçons de la Ville, pour un montant prévisionnel de 40 000€ :

- Rénovation de la salle paroissiale.
- Restauration du mur du presbytère (façade est).

### PLAN DE RESTRUCTURATION DES VOIRIES ET MOBILITÉS

- Poursuite des travaux du plan vélo, reste à financer 775 273€.

**Subventions accordées : Région Ile-de-France de 499 319€ et Fonds Européen (Paris Londres) de 353 004€.**

Dans le cadre de ARCC – VOIRIE (Aide aux Routes Communales et Communautaires du Département), nous envisageons, en 2023, la réfection de la rue des Aulnaies pour sécuriser l'accès à l'école pour 200 000€. **Subvention accordée du Département de 60 000€.**

Nous poursuivrons la réfection des voiries avec un budget annuel de 400 000€ (programmes non définis).

### MUSÉE DAUBIGNY

Le Musée a été créé en 1987 à partir de trois donations, municipalisé en 2013 et labellisé «Musée de France» depuis 2020. L'objectif du projet de réhabilitation et d'agrandissement du bâtiment est d'ouvrir le champ des possibles et préparer le manoir des Colombières à recevoir un équipement qui participe au développement culturel et touristique d'Auvers-sur-Oise. Le bâtiment est vétuste et énergivore; il devra être requalifié et mis aux nouvelles normes en matière d'efficacité énergétique. Montant total des travaux 2 670 000€ (financés sur trois ans 2024/2025/2026)

**Subventions en attente : DRAC de 440 000€. Région Ile-de-France de 890 000€. Département de 440 000€.**

### RÉSIDENCE SENIORS INTERCOMMUNALE

**Notre projet de résidence seniors sera porté par la Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes, le projet est inscrit dans le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) de la Communauté signé le 7 juillet 2021 par le Préfet du Val d'Oise et la présidente de la Communauté, Isabelle Mézières; une étude complète sera lancée en 2023.**

### Vous le voyez, les projets et les réalisations ne manquent pas !

Fidèles à notre programme, malgré les diverses contraintes administratives ou financières, nous poursuivons notre action municipale toujours orientée vers le bien vivre ensemble.

Je tiens à remercier tous les agents des différents services municipaux pour leur engagement au quotidien; sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence.

Notre vie festive reprend grâce au tissu associatif et à leurs bénévoles. Merci pour leur implication et pour le don de leur temps ainsi qu'aux élus impliqués dans de nombreuses manifestations.

**J'aimerais une nouvelle fois, remercier les élus municipaux qui m'entourent pour leur engagement à faire avancer notre magnifique ville. Nous, élus, sommes les garants d'un environnement et d'un cadre de vie dont la préservation continuera de constituer le pilier de notre politique.**

**Cet objectif se traduit quotidiennement dans nos orientations en matière d'urbanisme; Auvers est unique; à ce titre, elle doit bénéficier de toute la bienveillance de l'État pour protéger son avenir et ses habitants.**

2023 verra donc la concrétisation de nos projets, mais sera aussi une année au cours de laquelle notre détermination devra être sans faille, tant les défis à relever sont nombreux.

Je voudrais renouveler notre solidarité au peuple d'Ukraine où la guerre continue de sévir. Une pensée pour toutes ces populations innocentes. Notre soutien reste total.

**Au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous mes vœux de santé, de bonheur, de réussite, de satisfaction professionnelle et familiale pour cette nouvelle année.**



**Isabelle Mézières**  
Maire d'Auvers-sur-Oise  
Présidente de la Communauté de  
Communes Sausseron-Impressionnistes

# PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE FACE À LA CRISE



Le contexte économique et géostratégique actuel est marqué par une hausse historique des prix de l'énergie.

Cette flambée des prix fait peser des contraintes financières fortes sur les dépenses de fonctionnement des collectivités.

Notre Ville, comme d'autres, va devoir prendre des décisions difficiles.

Depuis 2014, la Municipalité s'implique dans la lutte contre le changement climatique; un plan de sobriété énergétique a été mis en place ; de nombreux projets sont réalisés, qu'il s'agisse de travaux de rénovation thermique et phonique (remplacement des menuiseries des 3 groupes scolaires, de la Mairie et son annexe, du Presbytère, du Pavillon du Parc Van Gogh) ou bien du passage en LED de l'éclairage public et des bâtiments communaux (1 107 points lumineux rénovés en 2019). La Municipalité a souhaité aller plus loin avec l'extinction de l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin dans l'ensemble de la Ville.

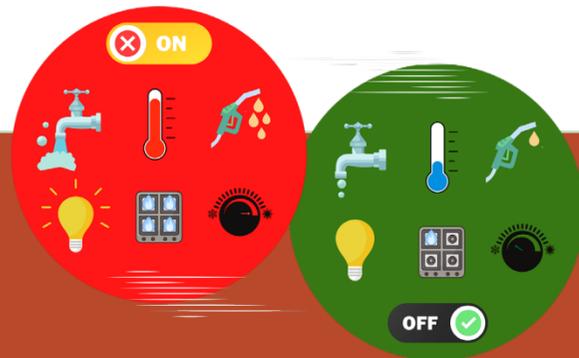
Nous avons également initié, il y a trois ans, un diagnostic des installations thermiques de tous nos bâtiments; ce qui nous a permis de lancer un marché d'exploitation de renouvellement du parc des chaudières qui sont désormais télégérées (à ce jour 18% d'économie de gaz).

En ce qui concerne le fleurissement de la Ville et l'arrosage, nous limitons notre consommation d'eau potable en récupérant les eaux de pluies et celles de la nappe.

## LES MESURES ADOPTÉES

Les services publics sont également des mines d'économies d'énergie ; en collaboration avec nos agents nous avons pris de nombreuses mesures :

- Baisse des températures : bâtiments 19 degrés, gymnase 16 degrés, église 16 degrés, ateliers techniques en hors gel à 8 degrés.
- Interdiction des chauffages d'appoint.
- Contrôle de l'extinction des ordinateurs et copieurs le soir.
- Utilisation prioritaire des technologies numériques.



## NOUS SOMMES TOUS IMPACTÉS !

Tout incite à accélérer la priorisation de nos besoins et à adapter nos usages avec bon sens pour préserver les ressources naturelles. C'est un impératif économique, mais aussi une urgence écologique pour notre avenir commun sur une planète aux ressources limitées. La sobriété requiert aussi une implication et une obligation de l'usager-citoyen, notamment dans le changement de ses modes de vie et de consommations.

### Changer ses habitudes de transport

Pour les petits trajets quotidiens, il est préférable d'utiliser des modes de transport non motorisés (marche ou vélo) ou les transports en commun.

En France, les transports sont à l'origine d'un tiers de la consommation totale d'énergie. Ils sont aussi responsables d'une part importante de la pollution de l'air. La consommation de carburant engendre par exemple 35 % des émissions de CO2.

### Acheter des produits plus respectueux

Pour limiter les émissions lors de nos achats, choisissons les produits qui voyagent le moins, ceux qui demandent moins d'énergie pour être fabriqués ou pour pousser (les légumes et les fruits de saison, par exemple), ceux qui comportent moins d'emballage, ceux qui se recyclent le mieux. Plus le produit est importé de loin, plus les émissions de CO2 sont importantes. En effet, le transport de marchandises nécessite la combustion de fioul et de kérosène.

### Améliorer l'isolation et le chauffage du domicile

Une meilleure isolation des murs et des plafonds ainsi qu'un choix adapté de fenêtres, permettra de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et votre consommation d'électricité en réduisant les déperditions thermiques.

Bien gérer le chauffage, c'est aussi surveiller la température dans la maison. Nos pièces sont souvent surchauffées : il est plus sain de vivre dans une maison chauffée à 19 °C plutôt qu'à 21 °C.

### Réduire sa consommation électrique

Lors de l'achat de produits électroménagers, il est préférable de choisir des produits consommant peu d'énergie (Classe A par exemple).

Pour votre éclairage domestique, il est recommandé d'acheter des ampoules basse consommation qui consomment cinq fois moins d'énergie et qui durent huit fois plus longtemps.

La multiplication des appareils en veille (télévision, lecteur dvd, chaîne hifi...) augmente considérablement la consommation électrique du logement. Il est donc préférable d'éteindre complètement les appareils plutôt que de les laisser en veille.

### Trier ses déchets

Le tri des déchets ménagers permet de limiter la quantité d'ordures mises en décharges, de favoriser le recyclage (verres, papiers, cartons...) et, éventuellement, de fabriquer son propre compost à partir des épiluchures.

### Réduire sa consommation d'eau

La consommation d'eau peut être réduite au quotidien en fermant les robinets entre deux utilisations, en réutilisant l'eau utilisée pour laver les fruits et légumes pour arroser votre jardin, en entretenant régulièrement vos robinetteries pour éviter les fuites, en prenant des douches plutôt que des bains ou encore en utilisant une chasse d'eau économique.

**VAL D'OISE rénov' : Un accompagnement pour définir vos travaux d'isolation et d'amélioration des performances énergétiques avec mise en relation avec des professionnels du bâtiment et mobilisation des financements possibles . Plus d'informations au 01 34 48 65 90 ou sur [valdoise.fr](http://valdoise.fr)**

# CADRE DE VIE - URBANISME

## UNE VISION À LONG TERME POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



**Urbaniser ne signifie pas construire ou bétonner pour répondre à des objectifs dictés par les gouvernants, mais bien façonner un territoire équilibré, attractif, agréable à vivre et respectueux de sa vraie nature.**

La Ville a été classée Site Patrimonial Remarquable par la loi du 7 juillet 2016 dite Loi CAP (loi relative à la liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine).

Les Sites Patrimoniaux Remarquables sont «les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public».

**Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), voté en 2016, est un document fidèle à notre philosophie de développement urbain :**

- Privilégier les espaces verts
- Permettre une densification maîtrisée des zones construites
- Protéger les zones agricoles de l'urbanisation (classement du terrain derrière Montfleury en zone agricole)
- Protéger les bois (classement du bois du Valhermeil)
- Veiller à l'équilibre naturel fragile (non imperméabilisation des sols...), préserver le paysage de la Ville (hauteur des bâtiments, emprises au sol, taille des jardins...)

La Préfecture du Val-d'Oise a ignoré le caractère exceptionnel de la commune d'Auvers et décidé, dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 55 de la loi SRU, de pénaliser injustement notre Ville.

L'État nous demande de construire 508 logements sociaux ! Alors même que la Préfecture reconnaît explicitement que le coût du foncier et les contraintes de servitudes sur la commune constituent des freins à la réalisation des logements sociaux.

Pour preuve, à ce jour, des constructions de logements sociaux sont toujours bloquées (Rue Parmentier, préempté en 2006 pour 650 000€, toujours pas construits !).

## DES LOGEMENTS SOCIAUX : "PAS N'IMPORTE OÙ, NI N'IMPORTE COMMENT !"

Nous souhaitons vous alerter sur les difficultés structurelles et contraintes auxquelles nous sommes confrontés pour parvenir à améliorer le ratio des logements sociaux dans notre Ville.

### 1/ Sur les servitudes d'utilité publique géologiques :

- Plus de 50% du territoire urbanisé est couvert par des périmètres réglementaires liés aux risques naturels (carrières, fronts rocheux, remontées de nappes, zones humides)
- 50% du territoire urbanisé est sujet aux débordements de nappes et inondations

### 2/ Sur les contraintes architecturales :

- 76 % d'Espace Agricole et Rural (la préservation des terres agricoles en Ile-de-France est une priorité pour les collectivités publiques afin d'assurer la transition écologique)
- 40% du territoire urbanisé est en Site Inscrit (PNR)
- 81% du territoire est classé en Site Patrimonial Remarquable

L'ensemble de ces servitudes nécessite que tout projet de construction ou de rénovation soit soumis à l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui dépend du Ministère de la Culture.

### 3/ Sur le coût du foncier :

Les bailleurs sociaux doivent faire face à un coût énorme du foncier, considérant l'attrait de la Ville par rapport aux autres communes limitrophes, compte-tenu de son caractère touristique et culturel unique. Les terrains sont rares et hors de prix; il n'est pas possible, sur la commune, de concevoir un projet de logements sociaux équilibré financièrement.

## Une première victoire pour Auvers-sur-Oise !

**Le 28 octobre 2022, le Conseil d'État a donné raison à la Municipalité face au manque de logements sociaux et à l'amende disproportionnée de l'État !**

**Le Conseil d'État a donné raison à la Ville. L'objet de toutes les frictions ? Le nombre de logements sociaux à Auvers-sur-Oise. Selon la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU), les communes de plus de 3500 habitants - et de 1500 habitants dans l'agglomération parisienne - doivent disposer de 25% de logement social, d'ici 2025. Nous sommes loin du compte puisqu'on dénombre 8% de logements sociaux; il en manque 508.**

**Le préfet du Val-d'Oise avait dénoncé l'absence de construction de logements sociaux dans la ville en décembre 2017 et avait prononcé, par arrêté, la carence de la Ville. Il avait fixé à 300% (le taux maximum) la majoration de son amende. La commune devait donc s'acquitter d'une amende de 340.000€ par an.**

**La Municipalité a contesté l'arrêté devant le tribunal de Cergy-Pontoise, considérant que le préfet lui avait infligé une sanction disproportionnée, mais le tribunal avait rejeté son recours tout comme la cour administrative d'appel de Versailles, en deuxième instance.**

**Toutefois, retournement de situation ! Le Conseil d'État a donné raison à la Ville le 28 octobre dernier. Il rappelle que "le prélèvement majoré ne peut excéder 5 % du montant des dépenses réelles de fonctionnement de la commune, figurant dans le compte administratif établi au titre du pénultième exercice".**

**Or, la Cour d'appel aurait omis d'étudier si la sanction infligée ne revêtait pas un caractère disproportionné, selon le Conseil d'État. "Par suite, sans qu'il soit besoin de se prononcer sur les autres moyens du pourvoi, la commune d'Auvers-sur-Oise est fondée à demander l'annulation de l'arrêt qu'elle attaque", conclut-il.**

**L'État a également été condamné à verser 3000€ à la Ville au titre des frais de justice. Le Conseil d'État renvoie l'affaire devant la cour administrative d'appel de Versailles.**

# VIE LOCALE

## RENCONTRES CITOYENNES

Associer tous les citoyens à la décision publique, créer du débat, apporter des expertises à chaque projet, telle est l'aventure citoyenne, politique et humaine proposée par la Municipalité.

Les Auversois disposent de plusieurs outils pour donner leur avis et participer à la vie de la commune ainsi qu'à son évolution : Magazine Municipal, permanences du Maire, enquêtes, réunions publiques, cafés citoyens...

Auversois et élus se rencontrent régulièrement pour échanger et élaborer des projets.

Madame le Maire et ses adjoints sont disponibles toute l'année pour recevoir les Auversois qui le souhaitent, sur simple appel téléphonique auprès du cabinet du Maire au 01 30 36 77 65.



### PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIER 2023

- Valhermeil / Rémy / Chaponval  
Jeudi 2 février 20h, préau de l'école des Aulnaies
- Plateau / Centre-ville / Montcel / Cordeville  
Jeudi 23 février 20h, en Mairie principale



**PERMANENCE D'UN ARCHITECTE DU CAUE 95**  
(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise)  
Tous les deuxièmes mercredis de chaque mois, un Architecte Conseil est à votre service pour vos projets d'urbanisme, Rendez-vous auprès du service urbanisme de la ville au 01 30 36 60 83.



### VISITE DU PÈRE NOËL DANS LES ÉCOLES

Chaque année, Madame le Maire se fait une joie d'accompagner le Père Noël pour la distribution de gourmandises en chocolat à tous les enfants dans les écoles. Un moment magique et intense !



### Les Boîtes de Noël Auversoises

Cette année une centaine de boîtes ont été réalisées par les élèves des écoles élémentaires. Elles ont été distribuées aux seniors isolés auversois par les animateurs et les enfants des centres de loisirs. Un grand merci à tous !

# VIE LOCALE : RETOUR EN IMAGES



## MARCHÉ DE NOËL

Un très grand succès pour notre Marché de Noël !  
 Merci au Père Noël, aux exposants, aux commerçants, aux bénévoles d'Auvers Animations, aux élus, aux agents du service technique, aux animateurs du service jeunesse, à la Police Municipale et gendarmes, à nos visiteurs !



- 1 Gala de gymnastique organisé par la GSA
- 2 Match d'inauguration des travaux du terrain de football
- 3 Salon d'art contemporain "la Palette"
- 4 Salon du terroir
- 5 Exposition artisanale



# AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ

## NOËL SOLIDAIRE



Pour la sixième année, la Municipalité et les bénévoles du Secours Populaire ont organisé un "Noël solidaire" pour les enfants bénéficiaires du Centre Communal d'Action Sociale. Distribution de cadeaux aux enfants, spectacle de magie "Mystère et boule de gomme" suivi d'un goûter.

Un grand merci à Cécile Hebert-Jacquet (adjointe à la Solidarité), Isabelle Paszkiewicz et son équipe du Secours Populaire, Valérie Torossian de la paroisse pour avoir remis "le panier du frère" offert par les paroissiens.



## SECOURS POPULAIRE

Après 10 ans d'activité au service des plus démunis d'Auvers-sur-Oise et de quelques communes environnantes, les bénévoles de l'antenne du Secours Populaire Français d'Auvers ont décidé en Assemblée Générale de se transformer en comité du Secours Populaire Français.

Cela veut dire plus d'autonomie dans nos décisions, nos activités et nos finances; par exemple, nous sommes maintenant habilités à recevoir directement les dons financiers des particuliers et à remettre les reçus fiscaux correspondants (75% du montant versé), ainsi que les dons matériels, alimentaires et financiers des entreprises en respectant bien évidemment les orientations et les valeurs du Secours Populaire Français.

**Nous distribuons l'aide alimentaire, tous les mardis matin, à l'Espace Jeunes, en attendant avec impatience les nouveaux locaux à la Maison de la Solidarité actuellement en construction.**

Nous créerons, dans les prochains jours, également une page Facebook pour rendre compte de nos activités au niveau du comité, de la fédération, du National.

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail [auverssuroise@spf95.org](mailto:auverssuroise@spf95.org) ou par téléphone Isabelle Paszkiewicz au 06.31.79.68.11.**



## TOURNESOLS-D'UKRAINE AUVERS-SUR-OISE

Association d'aide humanitaire pour l'Ukraine

### COLLECTE DE DON

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDICAMENTS...

ENTREPÔT BENOIST

35 RUE FRANÇOIS MITTERRAND

95430 AUVERS SUR OISE

MERCREDI 16H30/19H - SAMEDI 10H/15H

### DONS FINANCIERS

Vous avez la possibilité de faire un don financier pour venir en aide à la population ukrainienne auprès de l'association :

TOURNESOLS-D'UKRAINE

88 rue Paul Cézanne - 95430 Auvers-sur-Oise

06 98 58 61 06 - [tournesolsdukraine@outlook.fr](mailto:tournesolsdukraine@outlook.fr)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
SAUSSERON  
IMPRESSIONNISTES

AUVERS-SUR-OISE  
VILLAGE D'ARTISTES

benoist  
REVEILLE VOS ENVIES

## CLUB DES AÎNÉS

Merci aux bénévoles du Club des Aînés pour les superbes sorties organisées tout au long de l'année et les nombreuses activités proposées. Pour devenir membre du club : contactez le 01 30 36 89 78



Distribution de 340 colis gourmands de Noël aux seniors auversois.



Journée à Cabourg



Soirée Cabaret



## PORTAGE DES REPAS POUR LES SENIORS



La Municipalité propose aux seniors qui le souhaitent une livraison quotidienne de repas équilibrés et variés à domicile, midi et soir. Ce service peut, selon les besoins, être utilisé pour quelques jours ou pour de plus longues périodes.

Les repas, cuisinés à partir de produits de qualité, sont composés de manière à préserver l'équilibre alimentaire des personnes. Ils sont constitués d'une entrée, d'un plat principal avec un poisson ou une viande accompagné(e) de légumes, ainsi que d'un fromage ou d'un laitage, d'un dessert et enfin de pain. Des repas sans sucre et sans sel sont également disponibles.

Ce service propose également des repas mixés et hachés. Les menus sont diffusés à l'avance. La livraison des repas se déroule le matin. Les personnes inscrites à ce service doivent réchauffer leur plat.

### Qui est concerné ?

Le portage des repas à domicile s'adresse à toutes les personnes dépendantes sans condition d'âge, dans le cadre d'une prescription médicale ou d'un maintien à domicile.

### Quel interlocuteur pour en parler ?

Centre Communal d'Action Sociale : 01.34.48.03.90 / 91

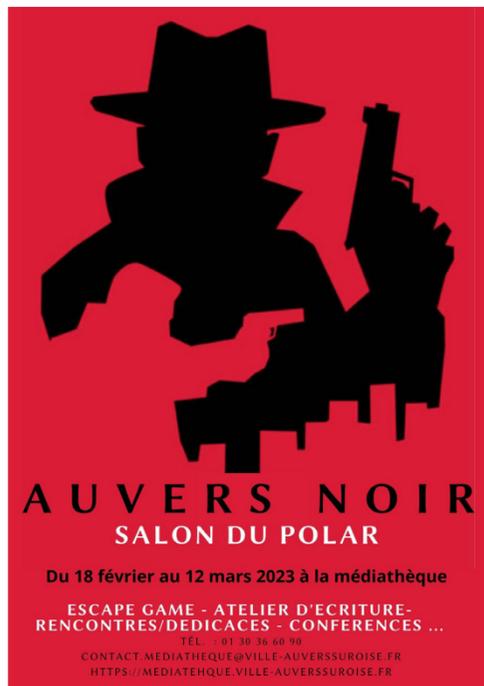
# CULTURE



## MÉDIATHÈQUE

Quelques chiffres pour 2022 :

- 46 625 prêts
- 11 589 visiteurs
- 2 175 abonnés
- 1 529 animations
- 56 interventions auprès des scolaires et périscolaires
- 29 interventions auprès des structures de la petite enfance (halte-garderie et crèche)
- 2 ateliers animés par des bénévoles (numérique, généalogie...)



## Salon du polar "Auvers Noir" du 18 février au 12 mars 2023

Au programme : rencontres et dédicaces, escape game, ateliers d'écriture, jeux de société, conférences... et bien d'autres animations sur cette thématique (programme à venir).

Les auteurs : SAUSSEY Jacques, DELZONGLE Sonja, DUBOURG Christophe, ERBEL Sacha, FRANCOIS Simon, MARTIN Romain, LECERF Mathieu, SARYAN Gérard, DELZONGLE Sonja, SAUVAGNAC Nathalie, DELAHAIE Patricia, UTROI Wendall, DESCOTT Régis, JAKOLI Jack, MENTION Michaël...

Site internet : <https://mediatheque.ville-auverssuroise.fr/>  
Mail accueil : [contact.mediatheque@ville-auverssuroise.fr](mailto:contact.mediatheque@ville-auverssuroise.fr)  
Tél. : 09-72-50-73-70

### Horaires

Mardi : 10h-13h  
Mercredi : 10h-18h30  
Jeudi : 10h-13h / 14h-17h  
Vendredi : 14h-18h  
Samedi : 10h-18h . Dimanche : 10h-13h

# EXPOSITIONS (ENTRÉES LIBRES POUR LES AUVERSOIS)

## • MUSÉE DAUBIGNY



Jusqu'au 5 février

Une cinquantaine d'œuvres, issues de nos collections, de fonds privés et de grands musées français sont présentées pour vous inviter à partager le regard de Daubigny et de ses élèves : Charles Beauverie (1839-1924), Léonide Bourges (1838-1909), Paul Jouanny (1839-1924), Emile Lambinet (1815-1877), Eugène Lavieille (1820-1839).  
Un témoignage fabuleux des paysages tels qu'ils étaient au XIX<sup>e</sup> siècle et sur l'ambiance qui régnait à l'époque à Auvers.

Horaires : Mardi au vendredi : 14h-17h30 (mercredi 18h30)  
Samedi, dimanche et jour fériés : 10h30-12h30 et 14h-17h30  
01 30 36 80 20 - [museedaubigny@ville-auverssuroise.fr](mailto:museedaubigny@ville-auverssuroise.fr)  
[www.museedaubigny.com](http://www.museedaubigny.com)

## • GALERIE MUNICIPALE



## "KITCH PAILLETES BLING BLING" jusqu'au 26 février 2023

Entrée libre : Week-ends et jours fériés 10h30/12h30 et 14h/17h30  
Accès pour les groupes : mardi et vendredi sur RDV  
5 rue du Montcel - 01 30 36 13 46 - [www.graps.fr](http://www.graps.fr)  
[graps.auvers@gmail.com](mailto:graps.auvers@gmail.com)

## • MÉDIATHÈQUE



### JULIAN TAULAN

jusqu'au 5 février (finissage le 5/02 à 18h)

La nouvelle série de l'artiste, "Les pensées des Tournesols", est l'une de ses plus "réaliste".

Les paysages d'Auvers, tels de véritables sources d'inspiration, d'énergie, de lumière et de formes ont conduit les nouvelles peintures de l'artiste sur la terre modeste d'une inspiration essentielle : la nature, ici, les champs de tournesols.

Ces morceaux de nature exaltés, transfigurés par la puissance de sa main, prouvent que la peinture n'a de cesse de nous interpellier et de nous émouvoir.



## Concert AUVERS JAZZ

- 11 février à 21h - Pavillon du Parc Van Gogh d'Auvers : Sylvain Gontard et Dominique Filon SYDO
- 25 mars 2023 à 21h - Salle des fêtes "Gilbert Joly" de Butry-sur-Oise Black Friday - Ludovic Beier et Robben Ford Quartet

# LES GRANDS TRAVAUX



**MAISON DE LA SOLIDARITÉ**  
Réunion hebdomadaire avec les entreprises, dirigée par le cabinet d'architectes OBLO



**MAISON DE L'ILE**  
Réunion hebdomadaire avec les entreprises, dirigée par le cabinet d'architectes OBLO



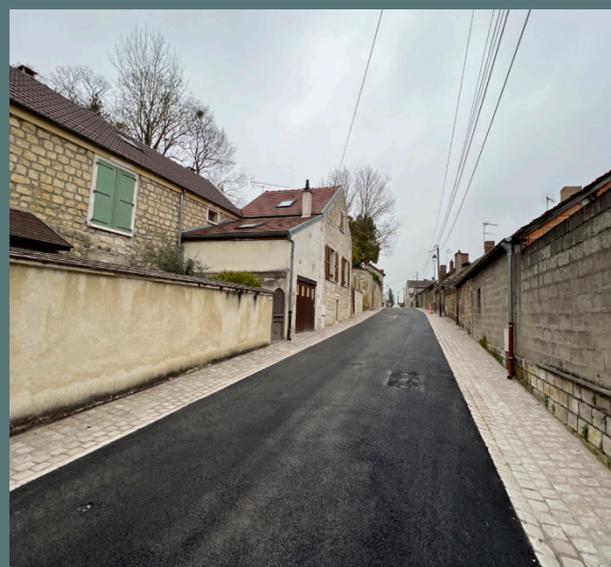
## POURSUITE DE LA RÉNOVATION DE NOTRE PATRIMOINE

- 1 Restauration de la salle paroissiale par les maçons de la ville (financée en partenariat avec l'association paroissiale)
- 2 Poursuite de la restauration des murs en pierre !
  - Mur du jardin du Musée Daubigny
  - Mur de la rue Neuve-Saint-Martin



## RÉFECTION DES VOIRIES : Les rues Gachet et Parmentier sont enfin terminées !

Il reste le marquage de la rue Gachet et celui du plan vélo prévu en janvier.



AVANT



APRÈS



RESTAURATION PARTIE HAUTE  
MUR DU MUSÉE DAUBIGNY



## CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Cérémonie du 11 novembre 2022

Les cérémonies commémoratives ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre notre mémoire collective aux jeunes générations.

La Municipalité remercie :

- les élus et toutes les personnes présentes
- les représentants de la caserne des sapeurs pompiers de Méry-sur-Oise
- les représentants de la Gendarmerie et la Police Municipale
- les représentants de la base aéroplane de Taverny
- les portes drapeaux
- les anciens combattants et présidents d'associations
- les élèves des écoles de Chaponval et Vavasseur et leurs directeurs : M.Verstraet et Mme Pieprzownik
- les élèves du collège Daubigny et la principale adjointe Mme Asseum
- Isabelle Mousseron, Conseillère Municipale en charge de l'organisation des cérémonies



## ÉTAT CIVIL VOTRE MAIRIE SE MODERNISE

### Passeports, Cartes Nationales d'Identité, État civil et Affaires Générales :



Votre commune s'est dotée d'une solution de prise de rendez-vous en ligne propulsée par SynBird®.

Vous pouvez dorénavant vous rendre sur le site internet de la ville : rubrique "carte d'identité" ou "passeport biométrique" et cliquer sur le lien de prise de rendez-vous Synbird®.

Cette nouvelle solution vous permettra de prendre rendez-vous depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone, de façon simple et guidée : l'outil de réservation vous posera des questions afin de vous afficher les pièces justificatives adaptées personnellement à votre situation (première demande, renouvellement, perte).

Lors de votre prise de rendez-vous, un mail et sms de confirmation vous sera automatiquement envoyé, vous rappelant les pièces à fournir en Mairie et vous laissant la possibilité, en cas de changement dans votre emploi du temps, de pouvoir modifier ou annuler votre créneau.

Un sms et mail de rappel vous sera envoyé 48 heures avant votre rendez-vous.

Enfin, cette solution vous permettra également de prendre rendez-vous pour toute autre demande liée à l'état civil ou aux affaires générales (affaires funéraires, mariages, Pactes Civils de Solidarité, recensement...).

Nos agents restent évidemment à votre disposition par téléphone au 01 30 36 70 30 afin de vous aider si vous rencontrez le moindre problème.

### Mariages

- 22/10 Jérémie VALERIO et Coralie LAUGA
- 05/11 Arnaud DESTOUCHES et Luz Cristina MIRANDA CASTILLO

### Naissances

- 19/10 Dency BOULANGER
- 20/10 Benjamin, Thomas-Raphaël DUMANOIR
- 24/10 Tijani, Alikisiamailagi JERBI
- 24/10 Michelle, Dahab, Marie BY
- 25/10 Hamza DIAWARA
- 02/11 Rackyatou NIANG
- 04/11 Emma BARBOSA
- 05/11 Rose BOITTIN-BARDOT
- 06/11 Robinson, Pierre, Cyrille TECHENÉ
- 29/11 Andreia, Lucinda MICHEL RODRIGUES DO REGO
- 01/12 Camila, Linda HEUDIARD

### Pactes Civils de Solidarité

- 28/10 Guillaume RODRIGUES MARQUES et Zoé VALLET
- 12/11 Matthieu DESPRINGRE et Audraïne TOROSSIAN
- 03/12 Abel LEMBA DIYANGI et Corinne FOUQUE

### Parrainages Civils

- 19/11 Capucine BALLURIAUD

### Anniversaires de Mariage

- 03/12 Marcelle et Claude CHAINE - Noces de Diamant (60 ans)
- 27/12 Mireille et Roland CONSTANT - Noces de Diamant (60 ans)

### Décès

- 14/10 DUMIOT Yvonne
- 24/10 DESAUGUSTE Hertelou
- 31/10 DEMURIEZ née BOUCHER Janine
- 31/10 STOCK Guy
- 04/11 LENGRONNE Marcel
- 04/11 BOUILLEZ Jérôme
- 04/11 GUILLEMIN Joël
- 10/11 BEAUVAIS Nicolas
- 11/11 Nelia NESSEOULO
- 19/11 Jean-Claude HÉNOUIL
- 05/12 MOUSSET née VAUQUOY Colette



## MAISON MÉDICALE D'AUVERS-SUR-OISE

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La Maison Médicale a été créée en 2017 à l'initiative de la Municipalité. Un bâtiment municipal a été rénové, pour 155 000€, financé à 80% par l'État.

La Municipalité a décidé de loger gratuitement des professionnels de santé avec une attention particulière au bon déroulement d'un projet de santé validé par l'ARS (Agence Régionale de Santé); une convention d'occupation du domaine public a donc été signée le 7/06/2017, pour une durée de 6 ans.

#### Les principaux engagements de ce projet de santé étaient :

- 1/Proposer des actions de prévention dédiées au public jeune (en partenariat avec le service jeunesse).
- 2/Suivre et coordonner la prise en charge des personnes âgées (en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, C.C.A.S).
- 3/Garantir une amplitude horaire pour les consultations : médecins généralistes de 9h à 19h en semaine et le samedi de 9h à 12h. Les infirmières de 7h à 20h du lundi au samedi (horaires incluant les temps de visite à domicile).

Cependant, en raison de nombreux mécontentements émanant des patients du territoire éprouvant des difficultés à obtenir des rendez-vous ou bien à avoir un médecin référent, Madame le Maire et ses adjoints ont invité l'équipe médicale à une réunion, en avril dernier, afin de les informer de ces problèmes et de ces reproches. Étaient présents : les infirmières, la sage-femme, la kinésithérapeute et un seul médecin sur les 6.

Lors de cette réunion, c'est avec une particulière insistance, que le seul médecin présent a expliqué aux élus qu'il était plus intéressant pour les médecins de travailler le soir et le week-end, dans le cadre d'urgence, afin d'obtenir une rémunération supérieure à celle de la prise en charge d'un patient en journée. Il a ajouté : "qu'il n'avait pas fait 12 ans d'études pour être rémunéré à 3 500€ par mois comme une femme de ménage".

Particulièrement choquée et outrée par ces propos, manifestement très éloignés des exigences d'un service public que les élus d'Auvers souhaitaient pour le territoire, la Municipalité s'est vue contrainte de ne pas renouveler la convention d'occupation des locaux qui allait être reconduite tacitement pour 6 ans.

**C'est pas le biais de la presse que Madame le Maire a appris que les médecins de la Maison Médicale d'Auvers allaient abandonner leur patientèle et partir ! Une médiation a été demandée auprès de l'ARS; les médecins l'ont refusée !**

L'équipe municipale travaille actuellement avec l'ARS, les infirmières, la sage-femme et la kinésithérapeute pour restructurer, ensemble et, dans de meilleures conditions, une nouvelle Maison Médicale !

Néanmoins, nous sommes à ce jour bloqués par la convention jusqu'en septembre 2023 et nous ne pouvons donc pas accueillir de nouveaux médecins !

**Vos élus sont déterminés à trouver le plus rapidement possible une solution satisfaisante et susceptible de remédier à cette pénible situation afin de redonner aux Auversois, le service public auquel ils ont droit !**

## TRIBUNE LIBRE

Chères Auversoises,  
Chers Auversois,

Le contexte national et international est difficile, anxiogène; jamais le monde n'a paru aussi proche du précipice; aussi, nous espérons que ce temps de fêtes de fin d'année fut un moment d'apaisement pour chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'une période permettant de se retrouver en famille, entre amis, entre voisins.

**Puissions-nous faire preuve de solidarité à l'égard de ceux qui sont dans la peine, dans la maladie ou la solitude; nous tenons à leur adresser tout notre soutien.**

Cette année, la Municipalité n'organisera pas de cérémonie des vœux 2023, pour des raisons de sobriété énergétique et économique. L'équipe de Tous Unis pour Auvers vous invite à nous rencontrer lors des prochaines réunions de quartiers et vous pourrez voir les vœux du Conseil Municipal en vidéo sur le site de la ville.

**Soyez assurés de pouvoir compter sur notre dynamisme, notre volonté et notre proximité pour faire d'Auvers une ville toujours plus belle, solidaire et écologique.**

**Excellente année 2023 à toutes et tous !**

**Le groupe "Tous Unis Pour Auvers" : Isabelle Mézières, Marc Le Bourgeois, Sabina Colin, Jean-Pierre Oberti, Martine Rovira, Michel Rayrole, Dorothea Oberti, Christophe Mézières, Cécile Hébert-Jacquet, Éric Colin, Isabelle Mousseron, Abel Lemba Diyangi, Gabrielle Giraux, Florent Beaulieu, Amélie Dorison, Christophe Torossian, Juliette Dumeige-Kerbrat, Vincent Nolin, Amélie Fourcroy, Samuel Aïssaoui, Lucile Watteau, Pascal Cantin, Axelle Legrand, Ludovic Rabier, Colette Brunelière.**

Chères Auversoises, chers Auversois.

Les conséquences de la covid et de la guerre en Ukraine se font cruellement ressentir dans toute l'Europe : certains produits viennent à manquer, d'autres nous sont restreints. Nous assistons à une inflation sans précédent depuis plusieurs décennies : 6,8% sur l'alimentaire en un an, 28,5% pour l'énergie (base INSEE).

Nous en arrivons même à devoir diminuer l'usage de notre chauffage et de notre électricité. La France a rouvert une centrale à charbon ! Et l'écologie dans tout cela ?

Dans notre commune, il est difficile de se réjouir totalement des grands travaux communaux alors que nous allons devoir faire face à l'absence programmée et imminente de médecins, à la disparition annoncée de la Poste, à la fermeture déjà effective d'une banque. Tout ceci, conjugué au déclin économique et social de la population, fait pressentir l'appauvrissement de la vie quotidienne des Auversoises et Auversois : notre vie.

Ne restons pas inactifs, unissons nos efforts, et ce, quelles que soient nos convictions sociales ou culturelles. Il n'est pas trop tard. Réfléchissons ensemble. Toutes vos propositions, toutes vos idées sont à prendre au sérieux.

En attendant, et pour la nouvelle année, nous vous adressons tous nos vœux avec l'espoir de créer, tous ensemble, un avenir plus juste pour chacun.

**Alain ZIMMERMANN, Catherine ESTIVAL, Jean-Pierre BEQUET, Marie-Agnès GILLARD, conseiller municipaux pour Auvers Autrement.**



# DÉJÀ 1400 SIGNATURES

**COMMUNIQUÉ DE VOTRE MAIRE, ISABELLE MÉZIÈRES  
NON À LA FERMETURE DE LA POSTE !**

Chères Auversoises, Chers Auversois,

Je souhaite vous alerter sur le devenir de votre bureau de Poste, situé 4 Place de la Mairie. Cet établissement subit, depuis de nombreux mois, des fermetures intempestives de durées variables qui ont rendu ce service public, essentiel à la vitalité de notre Ville, progressivement inopérant.

J'ai protesté à de multiples reprises auprès de la direction du groupe La Poste contre cette gestion calamiteuse et particulièrement dédaigneuse de la qualité de service dispensé aux usagers.

La direction régionale, suite à mes interpellations répétées, envisage très sérieusement de fermer définitivement le bureau de Poste et de confier à un commerce de proximité la gestion d'une partie limitée de ses services. Ce mouvement n'est pas propre à Auvers, et se retrouve dans de nombreuses villes du département.

Cependant, cette politique de désertion territoriale peut être combattue, si nous sommes assez nombreux et déterminés pour manifester notre attachement au bureau de Poste, et exiger de la direction du groupe qu'elle reconsidère ses objectifs sur notre ville.

À cet effet, nous vous proposons de mettre à votre disposition, en Mairie, un registre de signatures pour exiger le maintien du bureau de Poste d'Auvers-sur-Oise; vous pouvez également signer en ligne sur le site de la Ville.

**Je compte sur votre soutien et je vous invite à vous engager à nos côtés pour manifester notre attachement aux missions de service public.**

**Nous refusons la désertion territoriale annoncée par la direction du groupe La Poste et exigeons qu'elle s'engage à maintenir le bureau de Poste et à y investir les moyens nécessaires pour qu'il rayonne pleinement dans notre Ville.**

**REGISTRE DE SIGNATURES :**

- EN MAIRIE
- EN LIGNE SUR LE SITE DE LA VILLE

**Isabelle Mézières  
Maire d'Auvers-sur-Oise  
Présidente de la Communauté de  
Communes Sausseron-Impressionnistes**